ST-GORIKS
HALLES
ST-GÉRY

Appel à projets
Expositions 2025

©Villa Empain-Fondation Boghossian

Halles Saint-Géry
Place St-Géry,
1000 Bruxelles

©Basilique du Sacré-Cœur

LE MOUVEMENT ARTISTIQUE ART DÉCO

L'Art Déco est un mouvement artistique né dans les années 20 et 30 du siècle dernier, soit durant la période de l'entre-deux guerres mondiales.

Le terme *Art Déco* apparait en 1925, à Paris, à l'occasion de l'Exposition Internationale des arts décoratifs. Lors de cet événement, architectes, peintres et ingénieurs ont voulu apporter de la nouveauté et créer une rupture avec le passé. Bruxelles a largement contribué à l'essor international de l'Art Déco et en porte encore aujourd'hui l'héritage. Lignes pures, lignes droites, motifs géométriques, volumes, symétries, contrastes et couleurs sont les maitres mot de l'Art déco.

En 2025, les Halles Saint-Géry dédieront l'ensemble de leur programmation culturelle au mouvement artistique Art Déco.

L'ART DÉCO AU CŒUR DE LA PROGRAMMATION DES HALLES SAINT-GÉRY

Suite au succès de l'Année Art nouveau 2023 portée par la Région de Bruxelles-Capitale, une volonté commune des acteurs culturels et institutionnels a émergé afin de valoriser **le patrimoine Art Déco bruxellois, belge et international.** C'est dans cette optique que les Halles Saint-Géry ont décidé de mettre à l'honneur ce courant artistique au sein de leur programmation 2025.

Choisir de célébrer l'Art Déco en 2025, c'est d'abord positionner Bruxelles comme l'une des capitales ayant largement contribuée à l'essor international de ce courant artistique. C'est également s'inscrire dans une initiative plus large permettant aux Halles Saint-Géry de nouer des collaborations avec de nombreux partenaires dans le cadre de ses activités et expositions.

LES HALLES SAINT-GÉRY

Centre d'expositions et de manifestations consacré au patrimoine culturel, les Halles Saint-Géry sont placées sous l'égide de la Région de Bruxelles-Capitale. Construites en 1881 dans le cœur historique de Bruxelles, bâtiment classé, elles sont un remarquable témoin de l'architecture du style néo-renaissance flamande. Avec des expositions, rencontres, conférences, performances, concerts et autres manifestations d'ampleur, les Halles invitent chaque jour le public à découvrir l'hospitalité typiquement bruxelloise.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS D'EXPOSITION

Les projets soumis devront :

- Être cohérent par rapport à la thématique 2025, mettre en valeur l'Art Déco bruxellois, belge et/ou international ;
- S'adresser aux différents publics des Halles Saint-Géry (touristes, écoles, étudiant·es, passionné·es d'Art Déco, architectes, urbanistes, curieux·ses…) ;
- S'adapter aux espaces d'exposition des Halles;
- Pouvoir être présentés et réalisés entre fin janvier 2025 et fin décembre 2025 ;
- Pouvoir être portés financièrement par un ou plusieurs partenaires potentiels.
- Ne pas nécessiter de billetterie, l'ensemble de la programmation aux Halles étant proposée en accès libre.

SERONT VALORISÉS :

- Des expériences similaires en montage d'exposition ;
- Les projets avec une approche de la thématique originale, inattendue.

SERONT APPRÉCIÉS :

- Les projets portés par les écoles supérieures d'art ou par des étudiant·es de ces mêmes écoles.

CALENDRIER

Clôture des candidatures **le 19 août à 23h59.** Les porteur·euses de projets retenus seront ensuite invité·es à présenter oralement leur projet d'exposition à la direction.

CE QUE NOUS APPORTONS

- Quatre espaces d'exposition possibles :

  Mezzanine : 463m², accessible tous les jours de 10h à 18h ;
  Galeries : 118m² (grande galerie) et 46m² (petite galerie), accessibles tous les jours de 10h à minuit ;
  Caves : 300m², accessibles tous les jours de 10h à 18h ;
  Marquises (en extérieur) : 20 accroches au format type A0, accessibles tous les jours, à toute heure ;

- Une visibilité importante de votre projet au cœur de Bruxelles (les Halles Saint-Géry, ce sont plus de 250.000 entrées par an et en moyenne 20.000 entrées par exposition) sur une durée de 3 à 5 mois ;
- Un accompagnement et un soutien dans vos recherches de subsides pour la mise en place du projet ;
- La prise en charge d'une partie de la communication générale de l'exposition : site internet, réseaux sociaux, communication sur le site des Halles, communiqué de presse, communication externe ;
- Un accompagnement et des conseils pour le montage et démontage de l'exposition.
- La mise à disposition de matériel pour la scénographie de l'exposition ;
- Un accompagnement et conseil pour faire vivre l'exposition tout au long de sa durée : vernissage, finissage, conférences, débats, enregistrements de podcasts, animations, etc.

DES QUESTIONS ?

Envoyez un mail à :
accueil@hallessaintgery.be

COMMENT POSTULER ?

Le dossier de candidature sera rédigé en langue française ou néerlandaise. Il devra être déposé par voie électronique, exclusivement à l'adresse mail dédiée : **accueil@hallessaintgery.be** au plus tard le **19 août à 23h59.**

Ce dossier constitué en format pdf devra contenir :

- Une présentation de votre projet d'exposition ;
- Le CV de la personne porteuse du projet ;
- Un budget global correspondant et des pistes de financement